



Ollainville

Décision n°51/2024

## DECISION DU MAIRE

*OBJET : Réfection des sanitaires extérieurs de l'école élémentaire Jacques Prévert – Attribution du marché*

Le Maire de la Commune d'OLLAINVILLE (Essonne)

**Vu** l'ordonnance n°2015-899 du 23/07/2015 relative aux marchés publics,

**Vu** le décret n°2016-360 du 25/03/2016 relatif aux marchés publics

**Vu** le décret n° 2022-1683 du 28 décembre 2022 portant diverses modifications du code la commande publique,

**Vu** les articles L-2122.22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** le relèvement des seuils de publicité des procédures formalisées, avis publié au JO le 7 décembre 2023 – annexe 2 au CCP,

**Vu** la délibération n°CM02/033/2020 du 9 juin 2020, et notamment son alinéa 4 aux termes duquel le Conseil Municipal a délégué au Maire pour la durée de son mandat le pouvoir de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres passés en procédure adaptée,

**Considérant** le montant des travaux de réfection des sanitaires extérieurs de l'école élémentaire Jacques Prévert se situant en dessous du seuil de 100 000 € HT,

**Considérant** la consultation faite auprès de 3 entreprises,

**Considérant** l'analyse des devis,

### DECIDE

#### ARTICLE 1 :

Le marché de travaux de réfection des sanitaires extérieurs de l'école élémentaire Jacques PRÉVERT est attribué à l'entreprise ADRICA domiciliée à SEVRAN (93) 1, avenue Allée Jean Richepin, pour un montant de 26 666,67€ HT soit 32 000,00€ TTC.

#### ARTICLE 2 :

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2024 de la Commune.

#### ARTICLE 3 :

La présente décision sera communiquée au Conseil Municipal lors de la prochaine séance sous forme d'un donner acte et sera affichée à la porte de la Mairie.

Expédition en est adressée à Monsieur le Sous-préfet de l'Essonne.

Le 17 juillet 2024  
Monsieur le Maire,

Jean-Michel GIRAUDEAU

100



**REÇU EN PREFECTURE**

**le 23/07/2024**

Application agréée E-legalite.com

99\_RU-091-219104619-20240717-DEC512024-R